

## Contrat pour la fourniture d'électricité 100% verte et/ou de gaz naturel

entre Energie 2030 Agence SA, Pütztag 8, 4730 Raeren, BE 0473.740.377 et

Type de contrat : <input type="checkbox"/> particulier <input checked="" type="checkbox"/> professionnel		Langue : <input type="checkbox"/> DE <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> NL	
<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame Nom : .....		Prénom : .....	
Société : .....		forme jurid. : ..... N° d'entreprise : BE .....	
E-mail : .....@.....		Tél. : ...../.....	
Compte bancaire : IBAN .....		BIC : .....	
Date de naissance : ...../...../.....			
<b>Adresse de livraison :</b>		<b>Adresse de facturation :</b> (si différente de l'adresse de fourniture)	
Rue : .....N° : .....		Rue : .....N° : .....	
Code postal, localité : .....		Code postal, localité : .....	
Nbre de personnes domiciliées à l'adresse de fourniture : .....		Avez-vous une centrale photovoltaïque? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

### I. Nos produits :

#### ELECTRICITE CLEAN POWER EUROPE fixe 1 an

Contrat à prix fixe pour la durée d'1 an

- Electricité 100% verte, produite en Belgique et garantie par des labels de garantie d'origine.
- Production et fourniture d'électricité exclusivement pour les membres de la coopérative Clean Power Europe. Le client doit signer au moins une part de 1.000 euros par point de fourniture.
- Réduction annuelle de 100 euros TVAC sur la redevance fixe, c.-à-d. la redevance fixe est de 0 euros.

#### ELECTRICITE CLEAN POWER EUROPE variable

Contrat à prix variable mensuellement

#### GAZ NATUREL variable

Contrat à prix variable mensuellement

- Production et fourniture d'électricité exclusivement pour les membres de la coopérative Clean Power Europe. Le client doit signer au moins une part de 1.000 euros par point de fourniture.
- Réduction annuelle de 100 euros TVAC sur la redevance fixe, c.-à-d. la redevance fixe est de 0 euros.

Le client choisit la fourniture du produit suivant :

**ELECTRICITE CLEAN POWER EUROPE**

**fixe 1 an**

Durée du contrat :  1 an  3 ans (Bruxelles)

Code EAN (16 chiffres) : 54 .....

Type de compteur :  jour  exclusif nuit  jour/nuit

N° compteur : ..... Index compteur : .....

..... jour ....., .....

..... excl. nuit ....., .....

..... jour/nuit ....., .....

Consommation annuelle (kWh)(\*) :

La maison est vide (compteur de chantier) :  Oui  Non

Le client déménage :  Oui  Non

Le compteur est ouvert :  Oui  Non

Fournisseur actuel :

Date de début de fourniture souhaitée : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

**GAZ NATUREL variable**

Durée du contrat :  1 an  3 ans (Bruxelles)

Code EAN (16 chiffres) : 54 .....

Numéro du compteur : .....

Index compteur : ....., .....

Consommation annuelle (kWh) (\*) :

La maison est vide (compteur de chantier) :  Oui  Non

Le client déménage :  Oui  Non

Le compteur est ouvert :  Oui  Non

Fournisseur actuel :

Date de début de fourniture souhaitée : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

(\* Sans indication de votre consommation annuelle, nos factures d'acomptes seront établies sur base d'une estimation.

Il existe déjà un contrat avec Energie 2030 Agence SA. Le numéro de client est VE\_ \_ \_ \_ \_ (voir facture)

**II. Adhésion à la coopérative Clean Power Europe :**

Uniquement les membres de la coopérative Clean Power Europe peuvent conclure un contrat de fourniture d'électricité et/ou de gaz avec Energie 2030 Agence SA (veuillez compléter et cocher les cases appropriées).

- Le client est membre de la coopérative Clean Power Europe avec le numéro de coopérant : \_\_\_\_\_
- Il dispose du nombre de parts requises, qui donne droit à la conclusion d'un contrat d'électricité et /ou de gaz naturel, comme précisé sous point I.
  - Le client s'engage par la présente à souscrire au moins une part de 1.000 euros.
- Le client n'est pas encore membre de la coopérative Clean Power Europe.
- Le client s'engage à souscrire au moins une part de 1.000 euros.

Le client accepte explicitement le transfert de ses données personnelles à la coopérative pour l'enregistrement.

**III. Facturation - Paiement :**

- Le client souhaite l'envoi de ses factures  par courrier  par e-mail (veuillez compléter l'adresse e-mail plus haut),
- tous les mois  tous les 3 mois  une fois par an (pour une consommation annuelle < 500kWh)
- Le client souhaite le paiement  par domiciliation (veuillez compléter la case correspondante)  par virement bancaire

**AVIS DE DOMICILIATION**

Je soussigné(e), (nom, prénom du titulaire du compte) .....  
 prie la société Energie 2030 Agence SA, Pützhag 8, 4730 Raeren, avec numéro d'identification BE0473.740.377, d'encaisser à partir de ce jour et jusqu'à révocation expresse, toutes les factures du compte :

IBAN : .....  
 BIC : .....

Lieu, date : ....., \_\_/\_\_/\_\_\_\_  
 Signature du titulaire du compte :

- Je choisis le paiement par virement bancaire pour la facture de régularisation.

**IV. Signature du client :**

Sans signature du client, ce contrat n'est pas valable.

Nom, prénom : .....

Lieu, date : .....

Le client reconnaît expressément avoir pris connaissance, avant la conclusion du présent contrat, des conditions générales, des conditions particulières et de la politique vie privée d'Energie 2030 Agence SA et de les avoir comprises et acceptées. Les données personnelles du présent contrat seront traitées et utilisées par Energie 2030 Agence SA et par la coopérative Clean Power Europe selon le règlement relatif à la protection des données et notre politique vie privée, disponible sous le lien [www.energie2030.be/images/documents/politique\\_vie\\_privée.pdf](http://www.energie2030.be/images/documents/politique_vie_privée.pdf)

A tout moment, le consommateur a le droit de choisir un autre fournisseur qui se chargera des formalités nécessaires. L'énergie déjà consommée reste pourtant due.

**Signature du client, pour accord :**